

Paris, le 18 mars 2026

Monsieur le Président,

Votre courrier daté du 13 février 2026 a retenu toute l'attention de la Présidente de France Télévisions, qui a souhaité que je vous partage les éléments d'information suivants :

- En tant que diffuseur officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Milan Cortina 2026, France Télévisions a proposé une couverture approfondie de cet événement via la retransmission de 15 heures de direct par jour sur ses antennes linéaires, ainsi que sur france.tv où était également proposé une couverture complémentaire sur la chaîne numérique « sport ».
- En effet, France Télévisions est détenteur des droits de diffusion de ces compétitions via, d'une part, l'accord conclu entre l'Union européenne de radio-télévision (UER), le Comité international olympique (CIO) et Warner Bros Discovery en 2023, portant sur les droits des Jeux Olympiques de 2026 à 2032 et, d'autre part, l'accord signé en 2025 par l'UER pour l'obtention des droits de diffusion des Jeux Paralympiques de Milan Cortina 2026.
- Ces accords prévoient la mise à disposition sur les antennes de France Télévisions du flux vidéo international produit par OBS (Olympic Broadcasting Services), lequel comporte des éléments d'habillage (informations sur les épreuves, les athlètes en compétition et la mesure de leur performance) produits en langue anglaise par OBS et qui sont partie intégrante du flux vidéo. A la demande des diffuseurs internationaux, le CIO a choisi de publier les scores dans la langue la plus largement répandue et comprise à travers le monde, à savoir l'anglais.
- Il n'existe pas de solution technique que pourrait déployer France Télévisions afin d'occulter en temps réel les informations apposées sur les images en direct pour les substituer par une version traduite en langue française, dans la mesure où la réalisation n'est pas opérée par France Télévisions.
- Notre média est pleinement attaché à ses missions de service public, parmi lesquelles figure la promotion de la langue française. Nous veillons ainsi au respect de l'usage du français sur l'ensemble de nos antennes, dans l'ensemble des genres de programmes. Lors des retransmissions sportives, y compris lors d'événements internationaux, nos journalistes et consultants s'efforcent d'utiliser la langue française et de traduire les anglicismes liés à certains sports pour commenter l'ensemble des compétitions. Nos équipes s'efforcent en outre de préciser à l'antenne les scores en français pour permettre à tous de comprendre dans notre langue le déroulé et résultats des compétitions.

Pleinement conscients du rôle essentiel de notre média pour le rayonnement de la langue française, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre meilleure considération.



Olivier ROGER

**Monsieur Régis RAVAT**  
Président de l'AFRAV  
Parc Louis Riel  
2811 chemin de Saint-Paul  
30129 Manduel